

## Irriplaine 2023 N° 4 - Jeudi 13 avril 2023

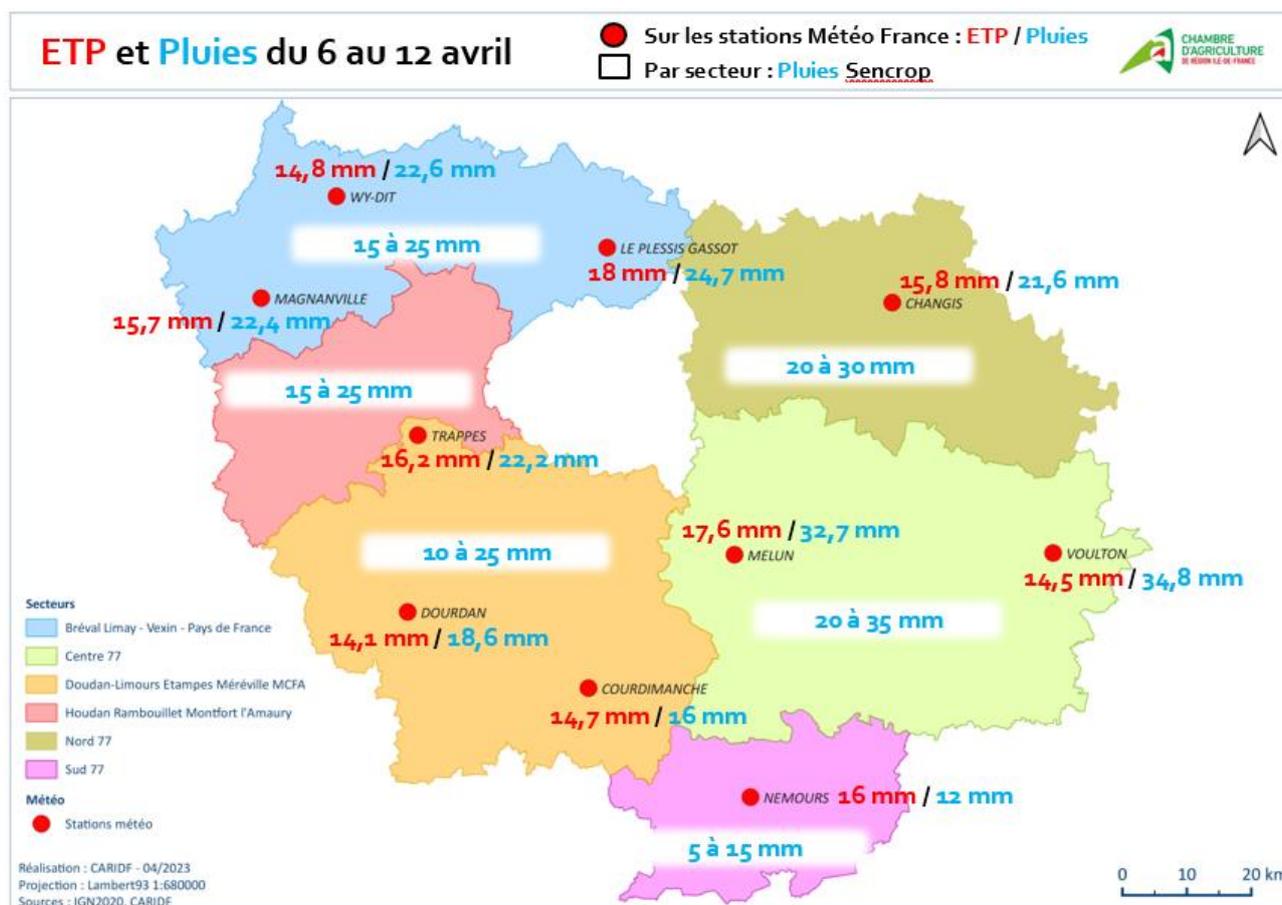
Ronan OLIVO, Chargé d'études gestion quantitative, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France  
01 64 79 31 15 / 06 07 18 14 37 / [ronan.olivo@idf.chambagri.fr](mailto:ronan.olivo@idf.chambagri.fr)

### Sommaire

METEO OBSERVEE (ETP ET PLUIES) .....	1
COEFFICIENTS CULTURAUX (Kc) .....	2
SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU) .....	3
CONSEILS EN IRRIGATION .....	3
RESTRICTIONS EN COURS .....	4
COEFFICIENT DE NAPPE DU SECTEUR HOUDANAIS .....	5
AIDES AUX INVESTISSEMENTS .....	5

Rappel du bilan hydrique :  $ETP \times Kc = RFU + \text{Pluies (+Irrigation)}$

### METEO OBSERVEE (ETP ET PLUIES)



Prévisions des 7 prochains jours :

**Pluies**  
10 à 20 mm + orages localisés

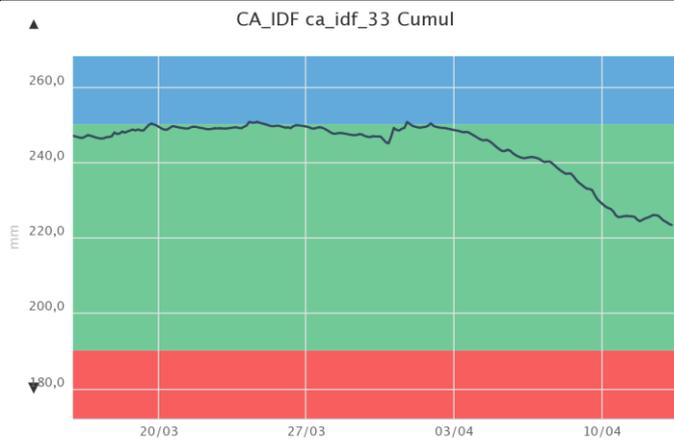
**ETP (d'après statistiques)**  
2 à 4 mm / jour → 14 à 28 mm / 7 jours

## COEFFICIENTS CULTURAUX (KC)

<b>Carottes</b>	Semis	Levée	1 à 2 feuilles vraies	3 à 4 feuilles	5 feuilles	Stade "Crayon"	Récolte
	0,3	0,4	0,5	0,6	0,8	1	
<b>Céréales</b>	Semis	Levée	Tallage	2 nœuds	Epiaison	Epiaison +25 jours	
	0,1	0,4	0,9	1,1	0,9	0,3	
<b>Féveroles</b>	Semis	Levée	8 feuilles	Début floraison	Fin floraison	Fin floraison + 20 jours	
	0,1	0,3	0,8	1	1,1	0,9	
<b>Pois protéagineux</b>	Semis	Levée	4-5 feuilles	Boutons Floraux	Floraison	Formation gousses	Fin Floraison + 15 jours
	0,1	0,5	0,9	1	1,2	0,9	0,4
<b>Oignons</b>	Semis	Levée	5 feuilles	Ø > 2cm (8-13 feuilles)	Pleine bulbaison	Etagement de la plante /Défanage	
	0,1	0,3	0,6	1,2	1,1	0,7	
<b>KC maraîchage :</b>							
<b>Aubergine</b>	Plantation	Début floraison	Croissance 3ème étage	Mi-récolte	Fin-récolte		
	0,5	0,6	0,9	0,6			
<b>Chou pommé</b>	Plantation	Développem ent	Mi-pommaison	Fin pommaison	Récolte		
	0,4 à 0,5	0,7 à 0,8	0,95 à 1,1	0,9 à 1	0,8 à 0,95		
<b>Chou-fleur et brocoli</b>	Plantation	Plantation + 1 mois	Récolte				
	0,3 à 0,5	1					
<b>Concombre</b>	Reprise	Début de fructification	Production				
	0,5	1	1,2				
<b>Courge et courgette</b>	Plantation	Floraison	Mi-récolte	Fin récolte			
	0,5	1	0,7				
<b>Fraise</b>	Départ végétation	Début floraison	Floraison	Grossisse ment fruits	Récolte		
	0,4	0,6	0,9	0,7			
<b>Melon</b>	Plantation	Croissance- Floraison- Nouaison	Grossissement	Début maturation	Fin maturation		
	0,5	0,6	0,8 à 1	0,5	0,5		
<b>Poireau</b>	Reprise	4 feuilles actives	Croissance	6 à 4 semaines avant	Récolte		
	0,4	0,7	1	0,2			
<b>Poivron</b>	Plantation	Début floraison	Croissance 3ème étage	Mi-récolte	Fin-récolte		
	0,5	0,6	0,7	0,6			
<b>Tomate</b>	Plantation	Reprise	Floraison 3ème bouquet	Mi-récolte	Fin culture		
	0,2	0,6	0,9	0,7			
<b>Tomate de conserve</b>	Plantation	3ème bouquet apparent	2 bouquets noués	Premier fruit mûr	25% maturité	50% maturité	
	0,4	0,7	1,2	0,8	0,5		

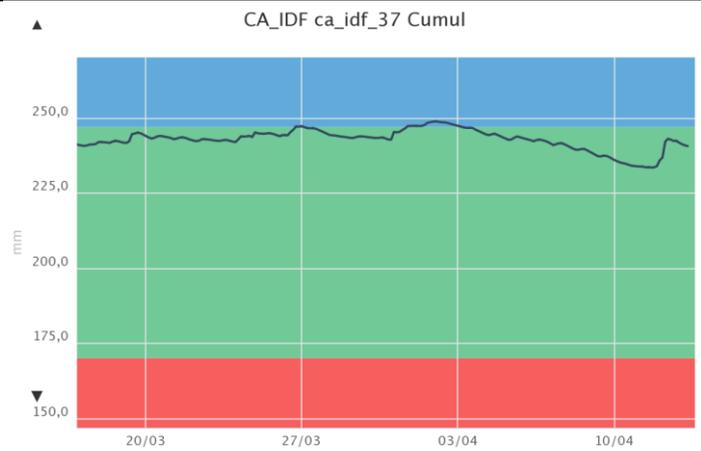
## SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU)

### Blé



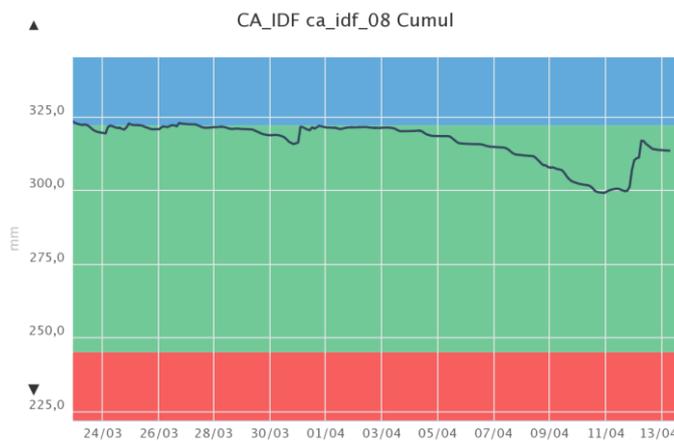
**Culture :** Blé, Sud 77  
**Sol :** Argilo-calcaire superficiel

**Commentaire :** Le sud 77 a été le secteur le moins arrosé depuis une semaine, comme le montre la courbe de gauche. Sur cette parcelle la réserve utile y est entamée d'un bon tiers. Sur les autres secteurs, les pluies ont maintenu les sols en eau. Les blés, autour de 2 nœuds, sont à des coefficients culturaux maintenant élevés. Mais seuls les horizons superficiels (jusqu'à 25 cm de profondeur) sont pour le moment sollicités.



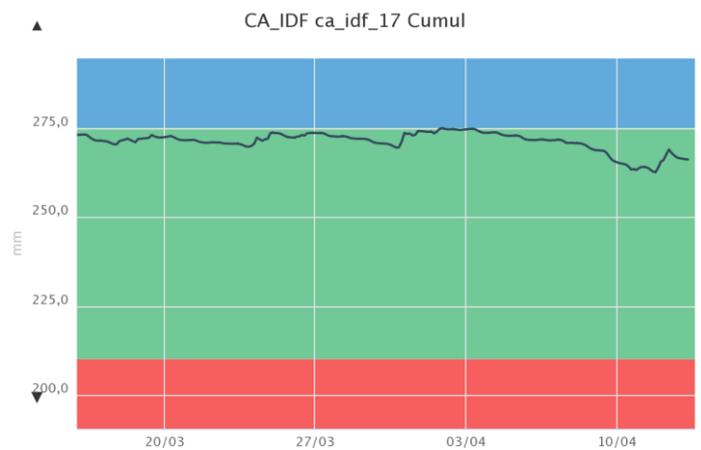
**Culture :** Blé, La Ferté-Alais 91  
**Sol :** Argilo-calcaire superficiel

### Orge de printemps



**Culture :** Orge de printemps semé fin janvier, La Ferté-Alais 91  
**Sol :** Argilo-calcaire superficiel

**Commentaire :** Les pluies sont compensées tout ou partie de la demande climatique (ETP). Les orges de printemps, en plein tallage, augmentent leurs besoins intrinsèques (Kc). Les consommations racinaires descendent maintenant jusqu'à 25 cm de profondeur.



**Culture :** Orge de printemps semé avant le 15 février, Sud 77  
**Sol :** Argilo-calcaire superficiel

## CONSEILS EN IRRIGATION

CULTURE	STADE	CONSEIL
		Aucune irrigation n'est nécessaire. Les pluies actuelles maintiennent les réserves hydriques des sols. Et les prévisions annoncent un équilibre entre les besoins des plantes et les pluies des 5 prochains jours.

## RESTRICTIONS EN COURS

Pas de changement depuis la semaine dernière

Voici l'historique 2023 des arrêtés préfectoraux et des niveaux de restrictions par bassins versants :

Année		2023					
Semaines du lundi au dimanche	Lundi (jour/mois)	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4
	Dimanche (jour/mois)	5/3	12/3	19/3	26/3	2/4	9/4
Dates des arrêtés préfectoraux (jour/mois) :							
	Département 77		9/3				
	Département 78	3/3		15/3			6/4
	Département 91						
	Département 95						
	Paris & proche couronne	3/3					
Historique des niveaux de restrictions :							
Légende couleur restrictions :							
V	Vigilance						
A	Alerte						
AR	Alerte renforcée						
C	Crise						
Départements	Zones d'alerte						
77	Grand Morin		V	V	V	V	V
77	Reveillon		V	V	V	V	V
78	Seine	V	V	V	V	V	V
78	Centre	V	V	A	A	A	AR
78	Sud-Est	V	V	V	V	V	V
78	Sud-Ouest	V	V	V	V	V	V
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	V	V	V	V	V	V
Départements	Nappe de Champigny		.	.	.	.	.
77	Champigny Est		V	V	V	V	V

Le site gouvernemental Propluvia (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>) permet d'avoir un aperçu cartographique des niveaux de restrictions en cours.

**Voici les mesures de restrictions à mettre en œuvre sur les zones concernées :**

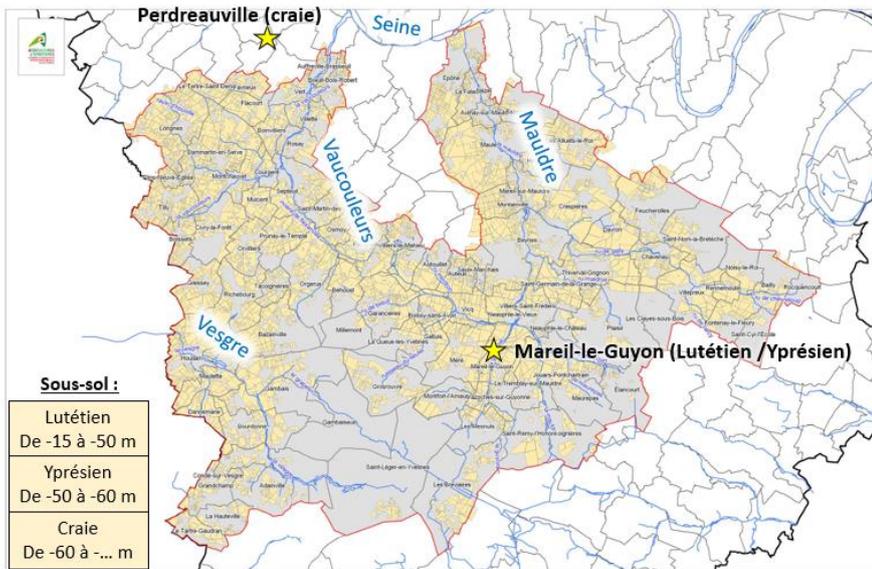
Département	Zone d'alerte	Niveau de restriction	Mesures de restriction
77	-Grand Morin - Réveillon	Vigilance	Aucune
78	-Seine -Sud-Est - Sud-Ouest	Vigilance	Aucune
78	Centre	Alerte renforcée	<b>Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) :</b> Interdiction entre 9h et 20h <b>Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) :</b> Autorisée <b>Plans d'eau (remplissage et vidange) :</b> Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	Vigilance	<b>Remplissage plans d'eau :</b> Interdit du 15 juin au 30 septembre pour les plans d'eau alimentés par des prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, sauf pour la défense incendie
Nappe souterraine	Secteur	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Nappe de Champigny	Champigny Est	Vigilance	Aucune

Liste des communes concernées dans la zone en **Alerte Renforcée** du 78 (pages 10 et 11) :

<https://www.yvelines.gouv.fr/contenu/telechargement/29578/190785/file/arr%C3%AAt%C3%A9%20pr%C3%A9fectoral.pdf>

## COEFFICIENT DE NAPPE DU SECTEUR HOUDANAIS

★ Théméricourt (craie)



Le coefficient de nappe du secteur Houdanais (situé dans les Yvelines) est défini à partir de la moyenne des niveaux piézométriques de Perdreauville, Mareil-le-Guyon et Théméricourt (cf. carte ci-contre).

Son calcul est issu d'une modélisation des niveaux de nappe observés en sortie d'hiver.

**Le coefficient de nappe 2023 du secteur Houdanais est égal à 0,87. Ce coefficient s'applique aux volumes attribués à l'irrigation 2023.**

## AIDES AUX INVESTISSEMENTS

- Le guichet FranceAgriMer de protection contre les aléas climatiques est maintenant **fermé**. Les 20 millions d'euros ont été couverts par les demandes déjà déposées. Le guichet pour l'aide protection contre la sécheresse n'est pas encore ouvert pour le moment.
- Ouverture le lundi 6 mars dernier du guichet France 2030 "Guichet suite à la 1<sup>ère</sup> relève de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) : Optimisation de la ressource en eau, adaptation aux changements climatique et réduction de la consommation énergétique".

- **Contexte (source : <https://occitanie.dreets.gouv.fr/France-2030-Equipements-pour-la-troisieme-revolution-agricole>) :**

« Le programme « Equipements pour la troisième révolution agricole » du plan France 2030 vise à amplifier et accélérer le déploiement des équipements innovants favorables à la 3<sup>ème</sup> révolution agricole.

Il est destiné à l'optimisation de la ressource en eau, la préservation des sols, de l'eau et de l'air ; l'adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents ; la réduction de la consommation énergétique, la production d'énergie renouvelable.

Le guichet est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023 pour le dépôt des demandes d'aide, et dans la limite des crédits disponibles. Une enveloppe de 40 millions d'euros est prévue. »

- **Conditions :**

Les conditions de gestion du dispositif, notamment la liste des matériels susceptibles d'être financés, sont disponibles sur le lien ci-dessous :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/France-2030-Souverainete-alimentaire-et-transition-agroecologique/France-2030-Agriculteurs/France-2030-Guichet-suite-a-la-1ere-releve-de-l-AMI-Optimisation-de-la-ressource-en-eau-adaptation-aux-changements-climatique-et-reduction-de-la-consommation-energetique>